

MBEKI-ZUMA : DUEL AU SOMMET DE L'ANC

L'accession de Jacob ZUMA à la Présidence de l'ANC à moins de deux ans de la fin du mandat présidentiel de Thabo MBEKI (2009) suscite des interrogations et bouscule l'ordre établi. En effet, les 4000 délégués réunis à Polokwane (Est du pays) du 16 au 20 décembre, ont décidé le 18 de l'avenir politique de l'Afrique du Sud.

En réalité, cette probable victoire ne provoquera pas le séisme tant annoncé. En effet, si le Président de l'ANC est par nature élu chef de l'Etat, les élections anticipées ne sont pas à l'ordre du jour, puisque J. ZUMA a annoncé ne pas vouloir voter une motion de défiance contre MBEKI. Dans l'hypothèse contraire, et même en cas de succès, le président MBEKI pourra rester au pouvoir. Souvenons nous que T. MBEKI, élu Président de l'ANC en 1997, a dû attendre la fin du mandat de Nelson MANDELA en 1999 pour lui succéder. Un scénario contraire n'est pas envisageable. Par ailleurs, si ZUMA est en 2006, sorti blanchi du procès de viol qui lui a été intenté, il reste empêtré dans d'autres affaires judiciaires.

Cette victoire remet en cause le leadership au sein de l'ANC et redistribue les cartes en vue de la course à la présidentielle, puisque plusieurs candidats que sont Nkosazana DLAMINI-ZUMA, Mosiuoa LEKOTA, Tokyo SEXALE, Cyril RAMAPHOSA et voire la vice présidente du pays Phumzile MLAMBO NGCUKA, sont en lice.

En conséquence, elle constituerait une réduction de la marge de manœuvre de T. MBEKI qui ne pourra pas influencer sur le choix de son successeur à la tête de l'Etat sud-africain.

**Pierre-Paul DIKA,
Docteur en droit, spécialiste de l'Afrique du Sud,
Conseiller scientifique auprès de l'IDRP,
Consultant en politique internationale, Reims.**

Décembre 2007